



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État
dans les **Alpes-Maritimes**



LA RENTRÉE SCOLAIRE DANS L'ACADÉMIE DE NICE

Dès le 2 septembre, ce sont près de 200 000 écoliers, 180 000 collégiens et lycéens et 60 000 étudiants qui font leur rentrée dans l'académie de Nice, auprès de 33000 enseignants.

Les objectifs de l'année scolaire 2021-2022 s'inscrivent dans le cadre du **projet académique « Ambition 2024 »** dont les axes doivent permettre aux élèves de comprendre les défis sociétaux et de s'engager, de construire leur avenir, de consolider l'équité territoriale et de favoriser le développement professionnel de tous les personnels.

Au niveau sanitaire, le protocole national comprend 4 scénarios afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées au contexte sanitaire.

Le protocole retenu pour la rentrée du 2 septembre, dans l'académie de Nice, est celui dit de "niveau 2" : cours en présentiel dans les écoles, collèges et lycées, masque obligatoire à l'intérieur dès le primaire, limitation du brassage et aération renforcée.

Une campagne de vaccination via les collèges et lycées débutera dès la rentrée pour les personnels et les élèves de plus de 12 ans qui le souhaitent. L'objectif est de vacciner, avec deux doses, tous ceux qui le souhaitent avant les vacances de la Toussaint.

Tous les détails de la rentrée dans l'académie de Nice : <https://www.ac-nice.fr/renree>

Bureau de la Communication Interministérielle

147 Boulevard du Mercantour - 06200 NICE

pref-communication@alpes-maritimes.gouv.fr

Suivez-nous sur :

www.alpes-maritimes.gouv.fr



@prefet06



Prefet06